

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1496

présenté par

M. Naillet, M. Baptiste, M. Califer, M. Hajjar, Mme Pires Beaune, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Aviragnet, Mme Battistel, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Bertrand Petit, Mme Pic, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	3 800 000
Conditions de vie outre-mer	3 800 000	0
TOTAUX	3 800 000	3 800 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à rappeler le manque de visibilité des Outre-mer dans les rapports, études et prospections menées au niveau national.

À l'occasion de leurs travaux, les parlementaires ultramarins rencontrent régulièrement des difficultés liées au manque de données disponibles relatives à leurs territoires. Il existe encore de trop nombreux documents publiés, notamment à la demande des autorités publiques, qui oublient ou ignorent environ 4% de Français. Pour l'intérêt général comme celui particulier des Français ultramarins et de ses représentants, il est nécessaire que chaque rapport, chaque étude, chaque prospection devant être réalisée sur l'ensemble de la France à la demande des autorités publiques n'exclut plus les Outre-mer.

Pour des raisons de recevabilité financière au titre de l'article 40 de notre Constitution, le présent amendement :

- Diminue de 3,8 millions d'euros en AE et CP l'action 1 « Soutien aux entreprises » du programme 138 « Emploi outre-mer »
- Abonde de 3,8 millions d'euros en AE et CP l'action 4 « Sanitaire, social, culture, jeunesse et sports » au sein du programme 123 « Conditions de vie outre-mer ».